

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ÉCHO

DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL DE MONTREAL,

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 3^{me} JEUDI DE CHAQUE MOIS.

LE PROCHAIN NUMÉRO PARAITRA DONC LE 15 DE CE MOIS.

Volume II.

Montréal, (Bas-Canada,) 1^{er} Mars 1860.

No. 5.

SOMMAIRE.—Chronique de la quinzaine.—Encyclique de N. S. Père le Pape Pie IX.—Etudes de Mœurs, l'Émigration ou Pierre Souci, par M. Paul Stevens.—Collège de St. Hyacinthe.—L'Apostolat de la Femme chrétienne au XIX^e siècle.—Inconséquences du Protestantisme.—Les Protestants jugés par l'Encyclopédie.—Théâtre condamné par les auteurs dramatiques.

AVIS IMPORTANTS.

Nous prions de nouveau ceux des abonnés à l'*Echo* qui auraient reçu, dans le temps, deux exemplaires du No. 12, expédiés le 15 Juin 1859, de vouloir bien nous en faire parvenir un exemplaire au plus tôt.

Samedi prochain, 3 mars, le Rév. Messire Giband fera une Lecture publique sur le *Pouvoir temporel des Papes*, dans la salle de l'Institut-Canadien-Français.

Chronique de la Quinzaine.

Les sympathies pour le Souverain Pontife.—Noble conduite des Evêques et unanimité des fidèles.—Conséquences actuelles de ces démonstrations.—Ls. Venillot et l'*Univers*.—Le P. Lacordaire à l'Académie Française.—Mouvement vers le bien et réaction.—Offrande des dames parisiennes à Pie IX.—Les réunions catholiques à Notre-Dame et à St. Patrick.—Adresse au St. Père.

En ce moment de toutes parts éclatent des témoignages de sympathie et d'admiration pour le St. Père. En même temps que tous les fidèles gémissent avec lui et déplorent les tentatives iniques dont il a été menacé, tous aussi admirent comme la Providence divine a proportionné dans Pie IX, tant de vertus et de si admirables qualités aux épreuves nouvelles par lesquelles l'Eglise devait encore passer avec son Chef.

Les ennemis de l'Eglise, les adversaires les plus déclarés de la puissance temporelle du St. Siège, ne peuvent eux-mêmes se défendre entièrement de cette impression et de ce sentiment; et sauf quelques attaques brutales, échappées à la plume sans aveu de quelque enfant perdu de la presse, il y a eu toujours dans ces discussions, comme un hommage forcé, rendu au caractère, aux vertus, à la sainteté et au désintéressement du grand Pontife destiné à faire triompher l'Eglise des nouvelles difficultés qu'on lui oppose.

Ce que nous avons encore à remarquer avec bonheur, c'est l'attitude si noble et si dévouée prise par l'Épiscopat et par les fidèles dans la situation présente.

Suivant les différents âges dans l'Eglise, on a vu prédominer certaines vertus, certains exemples qui étaient toujours proportionnés par la Providence divine aux besoins que l'on avait à satisfaire, et aux œuvres particulières que l'on avait à accomplir. Les siècles précédents nous ont laissé des souvenirs admirables et qui doivent être le modèle pour tous les âges qui suivront; mais ce que l'on peut dire à la louange de notre époque, c'est que l'on n'a jamais vu un concours plus uni, plus fort, ni plus dévoué à la *barque de Pierre*, que celui dont nous sommes témoins, depuis plusieurs années, et particulièrement en ce moment. Comme l'a dit si bien l'hon. Lorange, à la réunion de dimanche dernier à la Basilique de Notre-Dame: "l'Eglise est toute unie de cœur à son Chef et toute dévouée à ses sentiments; elle pleure avec lui, elle gémit avec lui, elle souffre de ses douleurs, elle s'inquiète de ses dangers et elle n'a pas d'autre pensée que d'adoucir ses peines et de consoler ses épreuves."

Ces témoignages unanimes ont, par eux-mêmes, une immense importance; ils sont puissants sur le cœur de Dieu; ils sont comme la plus sainte et la plus intime de toutes les aspirations vers le ciel; mais de plus ils sont la preuve d'une union et d'un lien entre les Evêques et les fidèles du monde entier qui n'a peut-être jamais rencontré rien de supérieur, dans la suite des événements de l'Eglise, depuis le commencement jusqu'à nos jours.

On citera sans doute des œuvres plus héroïques; mais cette adhésion si universelle, cette communauté si complète d'idées et de sentiments qui éclate particulièrement depuis quelques années, n'a-t-elle pas son mérite devant le ciel, et ne porte-t-elle pas avec elle sa grâce et sa bénédiction?

En attendant, les titres du patrimoine de St. Pierre sont discutés et examinés, et nous ne doutons pas qu'ils ne sortent victorieux de cette épreuve. C'est

le commencement, suivant nous, d'un retour à des idées et à des vérités que la révolution avait outrageusement méconnues jusqu'à présent, dans tous les pays où elle avait passé, et qu'elle avait, par ses entreprises sacrilèges, singulièrement obscurcies dans un grand nombre d'intelligences. Beaucoup ne savaient que penser de la légitimité et de l'opportunité de la propriété ecclésiastique et en étaient venus même à la considérer comme un obstacle et une pierre d'achoppement pour la foi et pour la vérité religieuse. Il est temps que l'on revienne à des principes plus vrais, plus sains et un peu moins malhonnêtes.

La propriété ecclésiastique, qui est le soutien des œuvres spirituelles, le viatique du missionnaire, le véritable patrimoine du pauvre et de l'affligé, le secours continuellement ouvert à tous les besoins matériels, moraux et intellectuels; qui est si évidemment liée à la propagation de la Vérité et aux succès de la civilisation la plus haute et la plus véritable, cette propriété ecclésiastique est la plus légitime, la plus inattaquable et la plus respectable de toutes les propriétés. Si elle est niée, si elle est contestée, si elle est attaquée, quelle autre pourra subsister, quelle autre ne sera attaquée et contestée?

Vers quels bouleversements et quels malheurs n'arriverait-on pas, en marchant dans une telle voie? C'est ce qu'ont su si bien nous dire ceux qui ont si victorieusement répondu, il y a dix ans, aux théories sauvages et insensées des Communistes et des Socialistes.

Un de ceux qui ont le plus héroïquement défendu, de nos jours, les principes constitutifs de la société, la propriété, la famille, l'Autorité, la Religion; qui avait même reçu, plus d'une fois, des témoignages de bienveillance de la part d'un pouvoir qui reconnaissait en lui un auxiliaire puissant, a été frappé rudement pour ne pas avoir voulu renier ses croyances et ses convictions, et les conformer au cours nouveau des événements.

Nous n'avons pas à dire ici quel était le talent de Louis Veuillot et les services qu'il avait rendus à la polémique religieuse: tous nos lecteurs les connaissent et en ont une assez grande idée; mais ce que nous tenons à préciser, c'est que les motifs allégués contre lui, dans le décret de suppression du journal *l'Univers*, n'étaient pas les seuls, ni les plus déterminants qui ont pu amener une telle disgrâce. On n'a pas parlé, dans le décret, de l'insertion de l'Encyclique du Pape dans les colonnes de *l'Univers*: on n'a pas parlé non plus de certains adversaires plus ou moins mal-menés, et qui ont assez d'influence sur les dépositaires du pouvoir, pour les avoir mal disposés contre l'intrépide écrivain. Jusque-là, lorsqu'il était en lutte avec les principaux chefs du parti catholique, on n'avait rien dit; et cependant il était parvenu, dans l'ardeur de la lutte et dans l'emportement de la discussion, à en indisposer et en blesser un assez

grand nombre des plus respectables et des plus recommandables parmi les plus illustres de la France, tels que Mgr. Dupanloup, le P. Lacordaire, MM. de Falloux, de Montalembert, de Broglie, Ozanain, de Carné, Foissac, de Pont Martin, Cochin et Lenormand, on ne disait mot; mais du moment que la polémique a été concentrée entre *l'Univers* d'une part et MM. Grand Guillot, Gigot dit la Bédollière, Jacquot dit Mirecourt, Paul Limayrac d'autre part, dès lors on n'a pu souffrir un pareil abus et les foudres de l'autorité ont été lancées, au nom des intérêts les plus pressants de la Religion.

Pour notre consolation les grandes notabilités littéraires, même celles qui ne sont pas encore tout-à-fait gagnées à la grande cause de la Religion, viennent de donner aussi une marque de dispositions plus favorables. MM. Villemain, de Barante, Lamartine, Thiers, Guizot, Cousin, de Sacy, Remusat, Ampère, Vitet, se sont joints à MM. Berryer, de Montalembert, de Falloux, Dupanloup, le duc de Noailles, Biot, de Laprade, etc., etc., pour ouvrir les portes de l'Académie Française au P. Dominique Lacordaire.

Le parti Voltairien qui comptait autrefois presque toute l'Académie, (ainsi, par exemple, il y a quinze ans, lorsqu'elle mit au concours l'éloge de Voltaire) est si considérablement réduit, que l'on n'a pu en compter plus de trois, qui ont refusé leurs voix, par antipathie contre l'habit religieux. Ce sont MM. Lebrun, de Pougerville et Viennet. On peut prévoir déjà comment le Père Lacordaire va se venger de ces vieux retardataires d'un parti qui fut naguère si nombreux et si terrible. On pensait presque déjà en France que les Voltairiens étaient passés entièrement à l'état fabuleux, mais en voici encore trois dont il paraît qu'on ne doit pas douter, au moins pour le quart d'heure.

Ce prophète nouveau, comme disait Mgr. de Quélen, ce grand orateur si célèbre, si aimé, si puissant sur les cœurs; l'homme de la jeunesse par excellence, reçoit donc un honneur, dont il n'avait pas besoin, sans doute, pour illustrer son talent; mais il est toujours bon et désirable que le siècle reconnaisse le bien et le vrai et rende justice à qui de droit. Ceux qui ont eu le bonheur de l'entendre et sur qui il n'a pas manqué de faire une impression décisive, en apprenant cette nouvelle se rappelleront de doux et puissants souvenirs.

“ Quel silence profond, dit un de ses auditeurs, lorsqu'avant de commencer il promenait sur la foule émue, son regard étincelant comme celui de l'aigle. Comme nous buvions à longs traits, ses paroles, comme nous dévorions ses gestes du regard; comme nous étions suspendus à ses lèvres si puissantes et si douces, d'où le miel décollait, d'où jaillissait l'éclair, d'où la lumière avec la charité s'épanchaient sur nous comme d'un foyer divin.”

“ Tous comprenaient alors cette grande définition

“ de l'éloquence donnée par le grand orateur lui-même : *l'Eloquence, c'est l'âme humaine quittant le sein qui la porte, et se jetant dans l'âme d'autrui.* Voici ce que dit un autre : “ Jamais improvisateur plus puissant n'a su rendre l'attention captive ; il semble que de ceux qui l'écoutent monte une lumière qui le pénètre et l'éclaire et lui montre les fibres à émouvoir, les élans à exciter, les doutes à détruire.” — “ Le P. Lacordaire, dit un troisième, n'ignorait tout ce qu'il fallait, non seulement pour instruire et convaincre les esprits les plus difficiles, mais de plus pour entraîner et pour séduire les cœurs les plus prévenus. Nul n'était plus fort et plus énergique, dans ses descriptions et ses expositions ; et aussi, quand il le fallait, quelle voix tendre, douce, pénétrante qui ravissait les fibres les plus délicates de l'âme, ce qui ne l'empêchait pas dans l'occasion, de manier les armes de l'ironie. Ironie charmante, du reste, qui n'avait rien de blessant, où la charité et la tendresse se trouvaient toujours, et qui aurait entraîné dans le rire universel de l'auditoire, ceux-là même qui en étaient l'objet.”

On n'a pas seulement à admirer le talent dans le Père Lacordaire, et cette intelligence éminente qui lui a si bien fait comprendre comment il devait parler aux hommes de son temps ; mais il y a aussi à reconnaître son caractère, son dévouement, et la pureté de son zèle et de sa foi. Obéissant à l'inspiration intérieure, il a commencé par abandonner l'éclat d'une grande et glorieuse carrière qui s'ouvrait devant lui, pour aller se renfermer dans l'humble cellule d'un séminaire ; plus tard quand toutes les voix le proclamaient, au bout d'un ou deux ans de prédication, le prince de la Chaire, laissant la voie des nouveaux honneurs qui s'offraient à lui, il a été enseveli son nom sous le froc d'un Ordre persécuté et proscrit en France. Depuis ce temps-là, ayant conquis à la famille de St. Dominique sa réhabilitation, renonçant aux gloires de l'apostolat des grandes chaires et des intelligences illustres, il s'est enseveli entre les quatre murs d'un collège de province, pensant dans les vues de la foi, comme Gerson, que l'œuvre de ses derniers jours, pour être plus cachée et plus obscure, n'en serait que plus profonde encore, plus puissante et plus complète.

Malgré les tristes circonstances où nous sommes, nous croyons qu'il y a toujours en France un mouvement croissant vers le bien ; de grands esprits reviennent ; la conduite de l'Épiscopat a été universellement admirable. Le Clergé est d'un dévouement, au niveau de tout éloge. Les institutions ecclésiastiques surabondent en sujets, et les fortes études se développent et viennent en aide à une piété forte, solide et inébranlable. Les conférences de St. Vincent de Paul, presque exclusivement recrutées parmi les jeunes gens, ont pris un tel développement qu'elles inquiètent les impies, et qu'un mauvais journal appelait dernièrement contre elles l'attention du pouvoir.

Le Souverain Pontife connaît au vrai l'état des choses et des esprits, et, en résistant aux menaces qui lui ont été faites, il sait très-bien que, s'il a le souverain contre lui, il aura le pays pour lui. Dès lors, suivant même les prévisions les plus vulgaires, la victoire n'est pas douteuse. Mais avec tous les progrès que la Religion a faits depuis cinquante ans, doit-on s'étonner des efforts de ses ennemis et d'une certaine tentative de réaction, nous devons nous y attendre, mais nous pouvons espérer qu'elle donnera plus d'énergie aux fidèles et accroîtra encore leur zèle et leur nombre. Voici ce qu'on lit dans une chronique parisienne :

“ Les dames parisiennes ont envoyé tout récemment au Pape cent mille francs en pièce de cent francs, renfermés dans un magnifique vase d'or. Elles y avaient joint plusieurs adresses, l'une générale, les autres particulières.

“ Dans l'adresse générale, rédigée avec beaucoup de grâce et d'unction, les dames non-seulement faisaient l'offre des cent mille francs, mais promettaient de faire désormais, en faveur du Saint-Père, le sacrifice de la moitié de leurs revenus destinés au luxe. Le Pape, en lisant l'adresse et en voyant le cadeau, n'a pu retenir ses larmes.”

La grande démonstration catholique a eu lieu à la Paroisse, dimanche soir, 26 février. La réunion était exclusivement composée d'hommes, et elle était si nombreuse que toute l'église était entièrement remplie dès le commencement de la séance. Tous les bancs étaient occupés, toutes les allées foulées de monde, les deux jubés avec leurs allées et leurs couloirs remplis, comme on ne le voit peut-être jamais, même aux plus grandes solennités. Enfin, l'on ne pouvait s'empêcher d'être ému en voyant un tel concours, et d'admirer l'empressement avec lequel notre population catholique était venu témoigner de son affection pour le Souverain Pontife.

Mgr. de Montréal présidait d'honneur et était entouré d'un nombreux clergé et de toutes les notabilités de la ville. M. Beaubien, président d'office, s'acquitta dignement de ses fonctions importantes dans une si grande assemblée et dans une telle discussion. M. R. Bellemare et M. C. L. Leblanc furent nommés secrétaires.

Comme nous espérons que les discours prononcés en cette circonstance seront un jour reproduits dans nos colonnes, nous nous abstenons d'en donner l'analyse. Les Hon. de Beaujeu, L. Renaud, MM. Meilleur, Moreau, R. Trudeau, N. Valois, G. Ouimet, Pomerville, E. Hudon secondèrent ou exposèrent plusieurs des propositions avec cette sagesse et cette force de conviction qui les caractérisent. M. Chérier a prononcé le discours le plus solide, le plus riche en recherches et en témoignages et qui sera d'un grand secours. L'hon. Chauveau et l'hon. Loranger ont trouvé les accents les plus élevés, les plus touchants et les plus sympathiques. Monseigneur, quand il s'est levé, a été couvert d'applaudissements, tel qu'il est difficile de se l'imaginer pour qui n'a pu en être témoin. C'était le représentant de l'Autorité Apostolique en notre pays ; c'était l'image vivante du

doux Pontife, chef de l'Eglise, que l'on acclamait ainsi. Spectacle imposant, et qui sera si consolant quand il sera rapporté à celui dont la pensée animait tous les cœurs. C'est une belle journée pour la Religion et c'est aussi un beau succès pour la Société de St. Jean-Baptiste, qui a si bien réussi dans l'ordre et l'arrangement d'une séance telle qu'on n'en a peut-être jamais vu de plus nombreuse dans la ville de Montréal.

Nous avons des nouvelles aussi satisfaisantes à donner de la réunion qui avait eu lieu le dimanche précédent à St. Patrice, mais comme nous espérons que les discours prononcés en cette circonstance seront reproduits dans l'*Echo*, nous nous abstenons pour aujourd'hui d'une appréciation plus étendue, pour y revenir plus tard avec les pièces et documents à l'appui.

ADRESSE A L'IMMORTEL PIE IX, PAR LES CATHOLIQUES
DE VILLE-MARIE ET DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL.

TRÈS-SAINTE-PÈRE,

NOUS les Catholiques de la cité de Montréal, ayant appris avec une profonde douleur les graves atteintes portées dernièrement à la souveraineté temporelle de VOTRE SAINTETÉ, et celles encore plus graves dont elle est menacée, croirions manquer au devoir qui nous est fait par les nobles traditions que nous ont léguées nos ancêtres, par les bienfaits dont la Providence nous a comblés dans les diverses épreuves auxquelles nous avons été soumis et par la sollicitude paternelle que VOTRE SAINTETÉ et ses prédécesseurs nous ont toujours témoignée, si nous ne déposions, en ce moment, aux pieds de Votre Sainteté, l'expression de notre plus sincère attachement et de notre plus respectueux dévouement.

La possession des états qui appartiennent à VOTRE SAINTETÉ, a des titres aussi sacrés que ceux de tous les autres souverains de l'Europe, étant intimement liée à la libre administration des affaires ecclésiastiques, dans le monde catholique, et la haine de notre Sainte Religion étant la principale cause des efforts que l'on fait pour ravir à VOTRE SAINTETÉ une partie de ses domaines, nous avons cru devoir joindre notre voix, si faible qu'elle puisse être, à celles qui s'élèvent aujourd'hui de toutes parts vers le trône du successeur de St. Pierre.

Nous prions de toutes nos forces le Dieu de justice et de miséricorde qu'il VOUS laisse toujours en possession de l'héritage que les siècles ont légué à l'Eglise et que VOUS défendez avec tant de courage et de fermeté; qu'il rende même cette possession assez paisible pour VOUS permettre d'accomplir tous les projets que VOUS nourrissez pour le bonheur de VOS peuples et l'honneur de notre sainte Religion, et qu'il continue de combler VOTRE SAINTETÉ des faveurs et des grâces qui ont fait voir dans VOTRE personne sacrée comme dans celles de plusieurs de vos prédécesseurs, le plus beau spectacle qui puisse être donné au monde, celui de la faiblesse matérielle, de la bonté et de la justice, appuyées d'une grande puissance morale, luttant noblement contre la force, l'erreur et la haine.

Et quelles que soient les épreuves réservées au Chef visible de l'Eglise, nous espérons qu'avec les secours de la Divine Providence, notre foi et notre amour n'en seront aucunement ébranlés, mais, s'il est possible, qu'ils en seront au contraire augmentés, et, dans cette vue, nous VOUS prions de répandre sur nous ces bénédictions apostoliques par lesquelles tant de grâces sont accordées aux Fidèles.

Daignez agréer,

Très-Saint Père,

Ce respectueux et sincère hommage de vos fils dévoués,

Les Catholiques de Montréal.

Montréal le 26 Février 1860.

Cette adresse fut présentée sous forme de résolutions par les messieurs suivants :

1ère résolution, proposée par C. S. Cherrier, écr., C. R., secondée par le Dr. Meilleur, écr.

2ème résolution, proposée par l'Hon. P. J. O. Chauveau, secondée par L. A. Moreau, écr.

3ème résolution, proposée par l'Hon. T. J. J. Loranger, secondée par R. Trudeau, écr.

4ème résolution, proposée par l'Hon. L. Renaud, secondée par F. P. Pominville, écr.

Il fut en outre proposé par G. Ouimet, écr., M. P., secondé par N. Valois, écr. :

Que tous les catholiques des campagnes du diocèse de Montréal soient invités à prendre part à cette expression de sympathie pour notre St. Père le Pape, et que des copies de l'adresse composée des quatre résolutions précédentes soient envoyées dans toutes les paroisses afin que tous puissent y apposer leurs noms le plus tôt possible.

Proposé par l'Hon. de Beaujeu, secondé par M. E. Hudon

Que le président de cette assemblée et les moteurs des résolutions adoptées soient chargés de se rendre auprès de Monseigneur de Montréal avec cette adresse, pour prier Sa Grandeur de la faire parvenir au Saint Père par l'entremise de son Eminence Monseigneur Bédini, et des prêtres et laïques Canadiens qui se trouveront alors dans la Ville Sainte.

Encyclique de Notre Saint-Père le Pape, Pie IX.

A nos vénérables Frères les Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques, et autres Ordinaires des lieux, unis par la grâce et la communion au Siège Apostolique,

PIE IX, SOUVERAIN-PONTIFE.

Vénérables Frères, Salut et Bénédiction Apostolique. Nous ne trouvons aucune parole, Vénérables Frères, qui puisse vous expliquer quelle consolation et quelle joie vous Nous avez fait éprouver, au milieu de nos amères tribulations, vous et les fidèles confiés à vos soins, par la vive et admirable expression de votre foi, de votre piété et de votre soumission envers Nous et ce Siège Apostolique, ainsi que par l'éclat de votre accord, de votre empressement, de votre zèle et de

vosre constance à venger les droits du Saint-Siège et à défendre la cause de la justice. En effet, aussitôt que Notre Encyclique du 18 juin de la précédente année vous a été adressée, et plus tard Notre double Allocution consistoriale vous ont, à votre grande douleur, fait connaître la déplorable gravité de la situation religieuse et civile en Italie ; dès que vous avez appris les criminelles et audacieuses manœuvres de rébellion contre les princes légitimes de l'Italie, contre les droits sacrés de Notre souveraineté et de la souveraineté du Saint-Siège ; incontinent secondant Nos vœux et Notre sollicitude, vous avez mis tous vos soins à ordonner des prières publiques dans vos diocèses. Non seulement vous Nous avez envoyé des lettres pleines de soumission et d'amour, mais encore, au grand honneur de votre ordre et de votre rom, élevant votre voix épiscopale, tantôt dans des lettres pastorales, tantôt dans des écrits publics pleins de foi et de science, vous avez vaillamment vengé la cause de notre sainte Religion et de la justice, et flétri avec force les sacrilèges attentats contre la souveraineté civile de l'Eglise Romaine. Dans votre courageuse défense de cette souveraineté, vous vous êtes fait gloire de confesser et d'enseigner que par un dessein particulier de la Providence divine qui régit et gouverne toutes choses, elle a été donnée au Pontife Romain, afin que n'étant soumis à aucune puissance civile, il puisse, avec une entière liberté et sans aucun obstacle, exercer dans tout l'univers la charge Suprême du ministère Apostolique qui lui a été divinement confiée par le Christ Notre-Seigneur.

Nourris de vos enseignements, entraînés par votre admirable exemple, les bien-aimés fils de l'Eglise catholique ont déployé et déploient encore une généreuse ardeur à Nous témoigner les mêmes sentiments. Car de toutes les contrées de l'univers catholique, Nous avons reçu et d'ecclésiastiques et de laïques de toute dignité, ordre, rang et condition, un nombre presque incalculable de lettres, quelquefois signées par des centaines de milliers de catholiques, dans lesquelles ils confirment avec éclat leur dévouement et leur vénération filiale envers Nous et ce siège de Pierre ; réprovent avec indignation les actes audacieux de rébellion commis dans quelques-unes de Nos Provinces ; se prononcent pour l'entier et inviolable maintien du patrimoine du Bienheureux Pierre et sa défense contre toute atteinte. C'est ce que plusieurs d'entr'eux ont spécialement établi avec savoir et convenance dans des écrits publics. Ces éloquents témoignages de votre dévouement et du dévouement des fidèles, qu'on ne saurait trop louer et publier, et qui seront gravés en lettres d'or dans les fastes de l'Eglise catholique, Nous ont tellement ému, que Nous n'avons pu Nous empêcher de nous écrier avec joie : *Béni soit Dieu, et Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Père des miséricordes, et Dieu de toute consolation, qui Nous console dans toutes Nos tribulations.* Au milieu des terribles épreuves qui

Nous accablent, rien de plus doux de plus consolant, de plus conforme à Nos vœux que le spectacle de cet unanime et admirable zèle qui vous inspire et vous enflamme dans la défense des droits du Saint-Siège, et de cette énergique volonté avec laquelle les fidèles confiés à vos soins embrassent la même cause. Vous pouvez donc facilement comprendre avec quelle ardeur et à combien de justes titres s'accroît chaque jour pour eux et pour vous Notre paternelle bienveillance.

Mais tandis que de votre part et de la part des fidèles ces admirables témoignages de zèle et d'amour envers Nous et ce Saint-Siège apportaient un adoucissement à Notre amertume, voici qu'une nouvelle cause d'affliction Nous est arrivée d'ailleurs. Aussi, vous écrivons- Nous cette lettre pour que, dans une si grave affaire, vous connaissiez parfaitement encore les sentiments de Notre cœur. Naguère, comme l'ont déjà appris plusieurs d'entre vous, la feuille parisienne, intitulée le *Moniteur*, a publié une lettre de l'Empereur des Français, en réponse à Notre lettre, où Nous conjurons Sa Majesté Impériale de vouloir bien, dans le Congrès de Paris, assurer son puissant patronage à l'intégrité et à l'inviolabilité de Notre souveraineté temporelle de ce Saint-Siège et la soustraire au pouvoir d'une criminelle révolte. Dans sa lettre, après avoir rappelé un conseil qu'il nous avait proposé, peu de temps avant, au sujet de provinces rebelles de Notre domination pontificale, le très-haut Empereur Nous conseille de vouloir bien renoncer à la possession de ces provinces, attendu qu'il ne voit que ce moyen de remédier aux bouleversements actuels.

Chacun de vous, Vénérables Frères, comprend très-bien qu'en présence de cette lettre le souvenir de Notre charge importante Nous défendait de Nous taire. Aussi, Nous sommes- Nous hâté de répondre à l'Empereur, avec la liberté apostolique de Notre cœur. Nous lui avons clairement et ouvertement déclaré que Nous ne pouvions en aucune façon accéder à son conseil, parce qu'il *est hérissé d'obstacles insurmontables à raison de Notre dignité et de celle du St.-Siège, de Notre sacré caractère et des droits de ce Siège qui appartiennent non à la succession d'une famille royale, mais à tous les catholiques.* Nous avons en même temps déclaré que *Nous ne pouvions céder ce qui n'est pas à Nous ; que Nous comprenions parfaitement que le triomphe qu'on voulait assurer aux révoltés de l'Emilie pousserait les perturbateurs indigènes et étrangers des autres provinces à commettre les mêmes attentats, lorsqu'ils verraient l'heureux succès des rebelles.* Entr'autres choses, Nous faisons connaître à l'Empereur que *Nous ne pouvons abdiquer ces provinces de l'Emilie qui relèvent de Notre domination Pontificale sans violer les serments solennels qui Nous lient, sans exciter des plaintes et des soulèvements dans le reste de Nos provinces, sans causer un préjudice à tous les catholiques, enfin sans affaiblir les droits, non-seulement*

des Princes Italiens qui ont été injustement dépossédés de leurs trônes, mais de tous les Princes de la chrétienté entière, qui ne pourraient voir d'un œil indifférent l'avènement de certains principes très-pernicieux. Nous n'avons pas négligé de faire remarquer que Sa Majesté n'ignore point à l'aide de quels hommes, de quel argent, de quels secours on a excité et accompli à Bologne, à Ravenne et dans d'autres villes les récentes tentatives de rébellion, tandis que la plus grande partie de la population demeurait comme stupéfaite à la vue de ces soulèvements tout-à-fait imprévus pour elle et auxquels elle ne s'est nullement montrée disposée à prendre part. Comme le Sérénissime Empereur était d'avis que Nous devions abdiquer ces provinces à cause des tentatives de rébellion qui parfois y ont éclaté. Nous avons répondu, avec raison, que cet argument n'avait aucune valeur, vu qu'il prouvait trop ; car de semblables soulèvements ont eu lieu très-souvent et en Europe, et ailleurs. Il n'est personne qui ne voie qu'on peut tirer de-là un légitime argument pour diminuer les Etats. Nous n'avons pas omis de rappeler à l'Empereur qu'avant la guerre d'Italie, il Nous avait écrit une lettre bien différente de sa dernière lettre, qui Nous apporta la consolation, non l'affliction. Or, comme quelques paroles de la lettre impériale publiée par la susdite feuille Nous donnaient lieu de craindre que Nos provinces de l'Emilie ne fussent considérées comme déjà séparées de Notre domination pontificale, Nous avons, au nom de l'Eglise, prié Sa Majesté que, en égard à son bien et à ses intérêts, Elle dissipât complètement Nos craintes. Animé de cette paternelle charité avec laquelle Nous devons Nous préoccuper du salut de tous, Nous lui avons rappelé que tous, un jour, devront rendre un compte rigoureux, en face du tribunal du Christ, et subir un jugement très-sévère ; qu'en conséquence chacun doit faire les plus sérieux efforts pour éprouver un jour les effets de la miséricorde plutôt que ceux de la justice.

Telles sont, entre autres, les choses que Nous avons répondues au puissant Empereur des Français. Nous avons cru devoir, Vénérables Frères, vous en donner communication, afin que vous d'abord, et tout l'univers catholique appreniez de plus en plus que, Dieu aidant et conformément à l'obligation de Notre très-grave ministère, Nous faisons tous Nos efforts, et que Nous n'omettons rien, pour défendre courageusement la cause de la Religion et de la justice ; pour maintenir, avec fermeté, intacts et inviolables, le pouvoir civil de l'Eglise Romaine, ses possessions temporelles et ses droits, qui appartiennent à tout l'univers catholique ; aussi pour garantir la juste cause des autres princes. Comptant sur le secours de celui qui a dit : *Vous serez opprimés dans le monde, mais ayez confiance, j'ai vaincu le monde* (Jean XVI, 33), et : *bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice* (Math. V, 10). Nous sommes prêt à suivre les illustres traces de Nos prédécesseurs, à imiter leurs exemples, à

souffrir les épreuves les plus rudes et les plus amères, à sacrifier même la vie, plutôt que d'abandonner en aucune manière la cause de Dieu, de l'Eglise et de la justice. Mais vous pouvez aisément deviner, Vénérables Frères, combien amère est Notre douleur, en voyant à quelle détestable guerre noire très-sainte Religion est en proie, au grand détriment des âmes, et quels orages agitent l'Eglise et le St.-Siège. Vous comprenez aussi facilement quelles sont Nos angoisses en apprenant quel est le péril des âmes dans Nos provinces troublées par la révolte, où la piété, la religion, la foi, l'honnêteté des mœurs sont déplorablement ébranlées de plus en plus par des écrits pernicieux. Vous surtout, Vénérables Frères, qui êtes appelés à partager Notre sollicitude, et qui avez pris en main avec tant de foi, de constance et de courage, la cause de la Religion, de l'Eglise et de ce Siège Apostolique, continuez à défendre cette même cause avec plus de cœur et de zèle encore ; enflammez chaque jour davantage les fidèles confiés à vos soins, afin que, sous votre conduite, ils ne cessent d'employer tous leurs efforts, leur zèle et leurs pensées, à la défense de l'Eglise catholique et du St. Siège, et au maintien du pouvoir civil de ce même Siège, de ce Patrimoine du Bienheureux Pierre, que tous les catholiques ont intérêt à protéger. Nous vous demandons principalement et avec les plus vives instances, Vénérables Frères, de vous unir à Nous pour adresser sans relâche au Dieu très-bon et très-grand les plus ferventes prières, de concert avec les fidèles confiés à vos soins, afin qu'il commande aux vents et à la mer, qu'il assiste de son secours le plus efficace, qu'il protège son Eglise, qu'il se lève et juge sa cause, que, dans sa miséricorde, il éclaire de sa grâce céleste tous les ennemis de l'Eglise et de ce Siège, et daigne les ramener, par sa vertu toute-puissante, aux sentiers de la vérité, de la justice et du salut. Et pour que Dieu invoqué prête plus facilement son oreille à Nos prières, aux vôtres, à celles de tous les fidèles, demandons surtout, Vénérables Frères, les suffrages de l'Immaculée et très-sainte Mère de Dieu, la Vierge Marie, qui est la mère la plus tendre de nous tous et notre espérance la plus certaine, la protection efficace et la colonne de l'Eglise, et dont le patronage est le plus puissant auprès de Dieu. Implorons aussi les suffrages du bienheureux Prince des apôtres, que le Christ Notre-Seigneur a établi la pierre de son Eglise, contre laquelle les portes de l'enfer ne pourront jamais prévaloir, et de Paul, son frère dans l'apostolat, et de tous les saints qui règnent avec le Christ dans les Cieux. Nous ne doutons pas, Vénérables Frères, en égard à la rare piété et au zèle sacerdotal qui vous distinguent, que vous ne vous empressiez de vous conformer à Nos vœux et à Nos demandes. Et en attendant, comme gage de Notre charité très-ardente pour vous, Nous vous accordons affectueusement à vous, Vénérables Frères, à tous les clercs et à tous les laïques confiés à votre vigilance, la Bénédiction Apostolique, partie du plus profond du cœur et jointe au vœu de toute vraie félicité.

Donné à Rome, à St. Pierre, le 19 janvier de l'an 1860.—De notre pontificat le quatorzième.

PIE IX, PAPE.

ÉTUDES DE MŒURS.

L'EMIGRATION OU PIERRE SOUCI,

PAR

M. PAUL STEVENS, Homme de Lottres,

Luc dans le Cabinet de Lecture Paroissial, le 14 Janvier 1860.

Le voyageur qui aurait parcouru, de nuit, au commencement de l'hiver de l'an de grâce mil huit cent cinquante-et-un, la grande route qui relie Montréal à Québec, aurait pu remarquer, en passant rapidement devant les nombreuses habitations échelonnées le long du fleuve,—depuis St. Sulpice jusqu'à Lanoraie,—une grande maison en pierres, dont les nombreuses fenêtres brillamment illuminées, projetaient sur le chemin une clarté inaccoutumée dans nos campagnes, à cette heure avancée de la nuit.

Il y avait en effet grand bal à l'intérieur. Il s'agissait de payer un bouquet, et cette fête, très commune au village, avait réuni une nombreuse société dans la maison aux vitres illuminées, dont l'heureux hôte, M. Jean-Baptiste Souci dit Vadeboncœur, propriétaire d'une terre de trois cents arpents, avait de plus l'honneur d'être le père du héros de cette histoire.

Le rez-de-chaussée de cette grande habitation n'était composé que de deux pièces, séparées d'une cloison qui pouvait s'ôter à volonté. Dans celle du fond, des jeunes filles endimanchées, et même de bonnes mamans dansaient gaîment, follement, aux sons monotones d'un tambour de basque et d'un crinerin criard ; tandis que dans la chambre d'entrée, les vieux réunis autour d'un poêle immense, où brûlaient en pétillant de grosses bûches d'érable, écoutaient avec déférence et force exclamations, les récits extraordinaires que leur faisait M. Petit-Jean, revenu depuis peu de Californie.

Ce monsieur Petit-Jean,—qu'on aurait pu très-bien appeler Grand-Jean, car il avait six pieds, mesure française, ce qui n'est pas peu dire,—accusait plus de trente ans quoiqu'il n'en eût que vingt-cinq. Porteur d'une physionomie insignifiante et vulgaire, il était parvenu à se la rendre tout-à-fait ridicule, par une paire de moustaches audacieusement retroussées, dont les pointes effilées comme des aiguilles menaçaient à chaque instant de percer ses grosses narines. Il portait, ce soir-là, une redingote bleue à larges boutons dorés, un gilet rouge sur lequel serpentait une grosse chaîne d'or, un pantalon du plus beau vert, et des bagues à tous les doigts. Les histoires qu'il débitait avec un aplomb imperturbable, tout en mordillant un cigare qui ne quittait pas ses lèvres, avaient jusqu'alors rencontré des auditeurs crédules, mais au moment où nous allons reproduire la fin de cette étonnante allocution, la bonne foi générale commençait à faire place à l'in-
crédulité la plus opiniâtre.

—Quand je vous dis, Père Goguelu, s'écriait en s'animant de plus en plus M. Petit-Jean, qu'il y a des journées que j'ai fait jusqu'à deux cents piastres ! Ce n'est pas bien rare là-bas, on y gagne plus vite une piastre que par ici une cope ! Il y en a qui ont fait jusqu'à dix mille piastres en six semaines de temps !

—Oh ! bateau, qu'est-ce que c'est ça ! Il y a bien du sorcier là-dedans, répétait en chœur la galerie.

—Pas plus de sorcier qu'ici-dedans, continuait M. Petit-Jean, en promenant sur l'auditoire un regard de défi ; faites comme moi, allez-y donc, et vous verrez si tout ce que je vous dis n'est pas la pure vérité. Mais non ; les pauvres habitants aiment mieux rester chez eux, à s'échiner comme des mercenaires ; et ils n'en sont pas plus riches une année que l'autre. Aujourd'hui, ce sont les sauterelles qui viennent manger les clôtures ; demain c'est l'avoine qui manque ; une autre fois les bleds gèlent sur pied ; il y a toujours quelque chose qui va de travers ! Je vous le demande un peu, ne vaut-il pas mieux essayer de devenir riche tout d'un coup en faisant comme nous, plutôt que de travailler toute sa vie une terre sur laquelle on n'aura peut-être pas la chance de mourir. Et puis, dans les *Etats*, on ne voit pas de la misère comme par ici. Il y a partout du travail autant qu'on en veut, et le *gagne* est gros. Ouaïche ! ne me parlez pas de notre pauvre pays pour faire de l'argent ; celui qui n'a rien et qui a une famille est aussi sûr d'y crever de faim, que vous êtes là devant moi, Père Goguelu, à fumer votre pipe. Tenez, il n'y a pas si loin à aller pour en juger. Ce matin, quand j'ai passé par la Petite Misère, j'ai vu des petits enfants courir dans la neige, nu-pieds, et presque sans culotte, plus de trois quarts d'arpent pour demander la charité. Ma bonne vérité, je crois bien que si les chiens étaient hivernés comme beaucoup de ces pauvres gens, ils seraient obligés, au printemps, de s'accôter contre les murailles pour japper.

De tous les auditeurs de M. Petit-Jean, personne n'avait recueilli plus avidement ses paroles que *Pierre Souci*, le fils de la maison, héros principal de cette singulière odyssée. C'était un jeune homme de taille moyenne, bien pris, d'une physionomie franche et ouverte et dont le menton commençait à se couvrir d'un duvet blond et clairsemé. Sorti du collège depuis un an, après avoir fait de médiocres études, il était arrivé à cet âge important et difficile de la vie où le choix d'une carrière décide de notre avenir. Le père Souci, qui ne savait ni lire ni écrire, et niait énergiquement l'utilité du *latin* dans l'*agriculture*, désirait que son fils devînt laboureur comme lui ; mais la mère, qui nourrissait pour son *Pierre* chéri des projets de grandeur, aurait voulu le voir avocat ou tout au moins notaire public. Malheureusement, l'éducation tronquée qu'avait reçue le jeune homme, lui faisait envisager avec dédain la profession paternelle, non qu'il rougît de son père, il était trop bon fils pour cela, mais il se croyait trop savant, et il avait contracté des habitudes trop oisives pendant ses huit ou dix ans d'études pour

vaquer aux travaux de la campagne, qu'il déclarait abrutissants et insipides, grâce à sa haute science et à son expérience de la vie. D'un autre côté, la faiblesse de ses études ne lui permettait guères de songer au barreau. Pierre passait donc son temps à la chasse et à la pêche, tantôt à pied, tantôt en canot, mais toujours un fusil sur l'épaule, ou une ligne à la main. Puis, lorsqu'il rentrait à la maison, fatigué, harassé, crotté, avec une brocheté de barbottes ou quelque gibier, il se mettait à lire et à relire certains journaux, morts aujourd'hui, qui, à cette époque, battaient la grosse caisse en faveur des États-Unis et ne voulaient ni plus ni moins que nous annexer à la grande République.

A croire ces vertueux martyrs du devoir qui *faisaient tout par et pour le peuple*, notre gouvernement *corrupteur et corrompu* nourrissait un *tas de sangsues s'abreuvant des sueurs du pauvre peuple*; la justice était une *moquerie, une ignoble farce jouée par des pirates*, et les Canadiens méritaient d'être *encarcanés* comme de vils esclaves, s'ils ne passaient pas de suite, avec armes et bagage, de l'autre côté des lignes, où recouvrant enfin leur dignité d'homme et de citoyen, ils n'auraient plus qu'à jeter les yeux en l'air sur les étoiles de la grande République pour voir tomber dans leur bouche les alouettes toutes rôties.

On concevra facilement les désirs coupables, la curiosité fatale que devaient faire germer dans l'esprit du jeune homme de semblables lectures.

Bref; les discours de M. Petit-Jean achevèrent l'œuvre commencée par le journal. Ce soir même, Pierre prit une résolution irrévocable. Il irait en Californie. Pauvre, pauvre Pierre!

Mesdames et Messieurs, je ne fatiguerai pas votre bienveillante attention par l'ennuyeux récit d'un voyage sur mer. Qu'il me suffise de dire, pour l'intelligence de ce véridique récit, qu'il y eut des alternatives de beau et de mauvais temps, et qu'après une traversée de quatre mois et dix-huit jours, le navire jeta l'ancre dans le port de San-Francisco, à la plus grande satisfaction des passagers en général et de notre ami Pierre en particulier, qui, pour inaugurer son entrée dans la capitale de la *Californie*, s'était paré de ses plus beaux habits.

A peine avait-il mis le pied sur ce sol sacré de l'or et de la liberté, qu'un inconnu porteur d'une redingote bleue, à boutons de métal et d'un sombrero démesuré, s'approchant d'un air empressé de notre ami Pierre, lui demanda d'une voix mielleuse et en mauvais français s'il voulait de l'*or américain* pour de l'argent. Plein de confiance dans ce noble étranger, dont la redingote aux boutons brillants, la moustache en croc et l'air tout-à-fait *gentleman*, lui rappelait trait pour trait M. Petit-Jean que nous avons entendu le soir du *bouquet*, Pierre fut assez candide pour déposer son sac de voyage sur une des caisses qui encombraient le quai; et entr'ouvrant sa veste et le col de sa chemise, il alla chercher sur son cœur, le portefeuille qui con-

tenait toute sa fortune. A peine l'homme, à la redingote bleue, eut-il entrevu les précieuses piastres françaises que Madame Souci n'avait certainement pas économisées pour lui, qu'il asséna un vigoureux coup de poing entre les deux yeux de sa victime, arracha plutôt qu'il ne prit le portefeuille, et s'éloigna rapidement. Quoique Pierre eut perdu l'équilibre, il n'avait point cependant perdu connaissance. Le premier moment de stupeur, bien excusable, une fois passé, il ne songea qu'à se frotter vivement les yeux et à rattraper son voleur. Plongeant un regard anxieux et désespéré dans les profondeurs de la rue, il aperçut, dans un lointain brumeux, la redingote bleue aux boutons de métal se promenant au petit pas comme le plus honnête flaneur des deux mondes.

Pierre aurait devancé un *original* à la course; aussi rejoignit-il son homme en un clin-d'œil, et le saisissant à la gorge, il lui cria d'une voix emportée en serrant le nœud de la cravate:—mon argent, misérable! mon argent tout de suite, ou je l'étrangle. Mais le filou ne se souciait guère plus de rendre l'argent que de se laisser étrangler. Saisissant Pierre à bras le corps, il lui avait donné un violent croc en jambe et tous deux roulèrent à terre, la redingote bleue par-dessous et Pierre par-dessus, ne lâchant pas prise, et criant de toutes ses forces: *mon argent! mon argent!*

A la vue de cette lutte quelques curieux avides de ces sortes de spectacles *gratis*, et appartenant à la lie de la société, étaient accourus faire cercle autour de ces deux hommes, et loin de les séparer, les excitaient au contraire, par des paroles grossières, et d'odieuses plaisanteries à se faire le plus de mal possible. Cependant l'américain râlait, une écume blanchâtre suintait de ses lèvres contractées. De temps à autre, par un effort violent et désespéré, il cherchait à mordre cette main de fer qui lui étréignait le gosier, mais sa tête soulevée un instant, retombait lourdement sur le sol, et de sa bouche entr'ouverte sortait en sifflant une respiration pénible et saccadée. Pierre triomphait; déjà même il se disposait à lâcher son misérable adversaire, car il ne tenait nullement à l'étrangler tout-à-fait, mais il voulait bon gré mal gré ravoir son portefeuille, lorsque l'ignoble cercle s'entr'ouvrit tout-à-coup et livra passage à deux messieurs décorés d'une étoile aux armes de la *grande république* et porteurs, chacun, d'un bâton noir, court et gros, aussi dur que pesant, marques distinctives de leurs fonctions. Bientôt Pierre se sentit saisi vigoureusement au collet par un de ces messieurs, tandis que l'autre lui faisant lâcher prise d'un coup de bâton qui faillit lui casser le bras, soulevait avec précaution l'homme à la redingote bleue et le remettait délicatement sur pieds.

Si Pierre eut connu l'*anglais*, c'était le moment de donner des explications qui auraient amené infailliblement la découverte de son précieux portefeuille; malheureusement il ne parlait cette langue que très imparfaitement et son accent surtout était des plus déplorable; aussi tout ce qu'il crut dire de plus tou-

chant, de plus pitoyable fut-il accueilli avec un sourire de pitié méprisante par ces deux honorables représentants de la force publique. Le souvenir de son sac de voyage contenant toute sa garde-robe lui revint alors à l'esprit, et il se mit à supplier, de plus belle, ses gardiens de vouloir bien l'accompagner jusqu'au quai ; mais ceux-ci qui ne comprenaient guère plus ses gestes que ses paroles, se contentèrent de lui prendre brutalement le bras, chacun de leur côté, et le traînèrent jusqu'au poste, en compagnie du *gentleman* à la redingote bleue et au sombrero démesuré.

Après l'interrogatoire et les formalités d'usage, *Pierre* fut confié aux bons soins d'un monsieur en manches de chemise, portant suspendu au bras droit un énorme trousseau de clefs. Ce dernier s'empressa de faire passer son protégé par un corridor sombre et nu, le long duquel, d'espace en espace et de chaque côté d'une muraille épaisse, l'on voyait une porte rentrante, garnie d'un Judas et d'énormes verroux. Arrivé à l'extrémité du couloir, le porte-clefs s'arrêta, fit passer *Pierre* devant lui, ouvrit la dernière porte de droite, et, le poussant par les deux épaules dans l'intérieur, lui referma bruyamment la porte au nez.

Resté seul entre les quatre murailles de ce cachot, *Pierre* promena un regard douloureux autour de lui et embrassa d'un coup-d'œil tout l'ensemble jusqu'aux moindres détails de cet étrange logement auquel il était loin de s'attendre ce matin, alors que, d'un pied léger et le cœur joyeux, il foulait pour la première fois le sol de cette *Californie*,—triste objet de ses fiévreuses insomnies, de ses rêves les plus extravagants et les plus dorés, depuis tant de nuits !—Un lit de camp étroit, composé de trois planches épaisses, présentant une surface légèrement inclinée vers le bas, et d'un madrier posé en travers le haut, pour servir d'oreiller, occupait à peu près la moitié de cette étroite cellule. Dans le coin faisant face au lit, un tuyau de plomb, sortant un peu du mur, laissait couler avec un bruit monotone et continu un filet d'eau mince et rapide, qui allait se perdre dans une espèce de bassin de pierre en forme d'entonnoir faisant saillie. Entre le bassin et le tuyau de plomb était appendu à la muraille, par une chaînette longue de deux pieds environ, un gobelet d'étain bosselé, sordide, ronillé, servant de gobelet aux prisonniers. Une clarté douteuse et blafarde pénétrait dans ce réduit par une espèce de fenêtre plus large que haute, entourée d'épais barreaux de fer. Par un mouvement machinal et purement instinctif, le premier soin de *Pierre* fut d'essayer à ébranler la porte ; mais elle était lourde et massive. Elle ne bougea pas plus que la muraille. Il colla alors son œil au judas, et jeta un regard inquiet et curieux au-dehors, mais il ne vit devant lui qu'une autre porte exactement semblable à la sienne. Peu satisfait de ses découvertes, il songea à regarder par la fenêtre : malheureusement elle se trouvait à une dizaine de pieds du sol, et il n'avait rien sous la main qui pût l'aider à y monter. Alors il s'assit triste-

ment sur le rebord du lit de camp, et, le visage caché entre les mains, les coudes appuyés sur les genoux, il demeura là, immobile, pensif.

Quand il releva la tête, un rayon de soleil, cet ami de tout le monde, se jouait sur le mur grisâtre, et y dessinait, en longues barres de feu, les trois barreaux de fer qui garnissaient la fenêtre. *Pierre* se rappela alors qu'il n'avait pas diné, et comme sa fenêtre regardait le couchant, il en conclut naturellement que ce rayon de soleil indiquait l'heure du souper et qu'on ne tarderait pas à apporter le sien. Dans cette douce espérance, il se mit à arpenter en long et en large son misérable réduit, accueillant avec une joie farouche et répétant à haute voix toutes les reminiscences classiques plus ou moins conformes à sa position :

Æquum memento rebus in arduis

Servare mentem.....

.....

Justum et tenacem propositi virum, etc.

Notre malheureux ami déclamaît au moins pour la dixième fois cette magnifique tirade du bon Horace, lorsqu'en jetant les yeux sur le mur, il s'aperçut avec un effroi légitime que les barres de feu diminuaient peu à peu, ce qui signifiait, à l'évidence, que le soleil allait se coucher et que l'heure du souper se passait. Alors *Pierre*, qui avait faim, se colla le dos contre la porte, l'oreille contre le *judas*, et se mit à heurter de toutes ses forces, tantôt du pied gauche, tantôt du pied droit, mais personne ne répondit à ses appels désespérés.—Cependant la nuit se faisait insensiblement. *Pierre* se résigna à ne pas souper, et, surmontant ses répugnances, il prit d'une main frémissante le gobelet d'étain, le rinça avec indignation, et but, coup sur coup, trois énormes verres d'eau, de cet air stoïque que devait avoir Alexandre-le-Grand lorsqu'il avala d'un trait la potion préparée par son médecin Philippe : après quoi, *Pierre* monta sur le lit de camp, défit le nœud de sa cravate, ôta son habit qu'il plia soigneusement en forme d'oreiller, et s'étendit de tout son long sur les planches, où il ne tarda pas à dormir d'un profond sommeil.

Dors en paix, *Pierre* ! dors en paix, pauvre ami, et puissent des songes riants faire diversion à tes peines !

Pierre dormait profondément, lorsqu'il fut réveillé en sursaut par des cris qui n'avaient rien d'humain. On allait et on venait dans le corridor où retentissait sourdement le bruit d'une lutte désespérée entremêlée d'horribles blasphèmes.

Pierre se leva aussitôt comme poussé par un ressort et courut à la porte de son cachot, mais il n'entendit plus rien que le cliquetis sonore des clefs du geôlier et le grincement sinistre des verroux. Cependant le jour allait poindre. Les étoiles s'éteignaient au ciel, et l'oreille exercée de *Pierre* percevait le chant lointain du coq matinal.

Bientôt il entendit le bruit d'une cloche sonnante l'*Angelus*. Cette voix amie qui lui rappelait la patrie absente et ses plus chères affections, le jeta dans un trouble inexprimable. Son imagination vivement frap-

pée, fit passer devant ses yeux les lieux chéris où s'était écoulée son heurense enfance, et le pauvre prisonnier faisant une triste comparaison entre les jours passés et le jour présent, se prit à pleurer. Mais bientôt se reprochant cette faiblesse, *Pierre* essuya ses yeux rougis. Il se jeta à deux genoux sur la pierre humide de sa cellule solitaire et pria longtemps.

Pierre était encore en prières, lorsque la porte de son cachot s'ouvrit et le géolier entra.

En voyant à genoux notre malheureux ami qu'il confondait avec ses pensionnaires de tous les jours, ou plutôt de chaque nuit, il éclata d'un rire ignoble et lui dit, tout en jetant sur le lit de camp la moitié d'un pain.

— Ah ça ! mon gentilhomme, il paraît que vous faites le difficile et que les lits de plume de l'établissement sont contraires à votre chère santé, puisque vous vous levez de si bonne heure ?

Soit que *Pierre* eut compris, soit qu'il ne voulut pas comprendre, il se contenta de jeter un regard de mépris sur ce stupide insulteur.

— Dites donc, mon petit monsieur, continua le porte-clefs en gagnant la porte, tenez-vous prêt pour 9 heures. Son Honneur le Juge aura l'honneur de vous présenter ses respects, et probablement de renouveler connaissance avec vous.

Aussitôt que le géolier eut refermé la porte, *Pierre*, qui avait parfaitement compris sa dernière phrase, s'imagina candidement que l'heure de sa liberté allait sonner. Aussi mangea-t-il de grand cœur l'humble pitance qui lui avait été jetée comme à un chien, et, après avoir avalé le dernier croûton, il eut la douce satisfaction de se déclarer à lui-même, tant il avait eu faim ! que le pain de Californie était bien cuit, très-nutritif, et d'un goût excellent. Et maintenant buvons un coup d'eau claire. Mais, en examinant minutieusement le goblet d'étain, *Pierre* eut honte de son intempérance de la veille. Il le rejeta avec dégoût et se servit de ses mains en guise de verre, se rappelant, grâce à ses souvenirs classiques, que Diogène avait jeté au loin une écuelle de bois, le seul ustensile meublant qu'il possédât, parce qu'il avait vu un jour un enfant buvant dans le creux de sa main, et qu'il croyait indigne d'un sage et surtout d'un philosophe cynique de recevoir des leçons d'économie domestique d'un simple galopin.

Neuf heures sonnaient quand le géolier vint ouvrir la porte. *Pierre* qui avait passé le temps, pour tromper son impatience, à improviser vingt discours pathétiques et persuasifs qu'il croyait susceptibles d'attendrir le juge le plus rébarbatif et de confondre l'homme à la redingote bleue, ne se fit pas prier pour sortir, et suivit son introducteur dans la pièce où il avait comparu la veille. Elle était encombrée, en ce moment, d'agents de police, et d'une dizaine d'individus à figure sinistre ou avinée, porteurs d'habits fripés ou en loques. L'un d'eux surtout était repous-

sant pantalon maculé de boue dont les jambes se prenaient dans des bottes éculées et qu'une seule bretelle passée en travers sur sa poitrine empêchait de tomber à terre. Un feutre multicolore défoncé, bosselé, déchiré, couvrait en partie sa figure hideuse, empourprée de taches d'un sang noirâtre dont les caillots s'étaient arrêtés dans sa barbe épaisse, inculte et rousse.

Evidemment on n'attendait plus que *Pierre*. A peine fut-il entré que les argousins placèrent leurs prisonniers deux par deux, bousculant celui-ci, frappant celui-là ; et le cortège se mit en marche, l'homme à la redingote bleue, en tête, causant familièrement avec le chef d'escouade, et *Pierre* formant la queue avec l'ignoble individu presque sans chemise. Il traversa ainsi une partie de la ville, n'osant jeter les yeux sur son étrange compagnon dont la démarche mal assurée et chancelante trahissait l'affreuse habitude. De temps à autre, quand le misérable décrivait un zigzag trop prononcé, le bâton d'un argousin le repoussait brutalement dans les rangs, et *Pierre* entendait alors, avec horreur et dégoût son voisin tibulant, murmurer d'odieux blasphèmes en grinçant des dents. Enfin, on arriva au Palais de Justice. La salle d'audience était pleine de cette foule oisive et déguenillée, suant le vice et le brandy, auditoire ordinaire de ces représentations quotidiennes.

Quand ce fut au tour de *Pierre* de comparaître devant le Juge, il raconta d'une voix émue qui dissimulait mal sa douloureuse indignation, sa triste mésaventure de la veille. Malheureusement, ses gestes véhéments, et les déplorables barbarismes dont il émaillait sa narration anglaise, ne firent qu'exciter la stupéfaction de Son Honneur, et le fou-rire de l'ignoble galeric. L'homme à la redingote bleue expliqua à son tour, au milieu d'un profond silence, qu'il était innocent comme l'enfant qui vient de naître, et que si quelqu'un avait le droit de se plaindre, c'était bien lui, victime d'un assaut injustifiable et non provoqué. Après quelques pourparlers entre les deux argousins qui avaient opéré l'arrestation et Son Honneur, le Juge, ce dernier demanda à *Pierre* s'il avait des témoins, et les moyens de fournir caution. *Pierre* répondit douloureusement que non. Dans ce cas, continua le Juge, il faut attendre en prison que l'affaire s'instruise ; et la séance fut levée.

Ainsi donc, sans s'être rendu coupable d'aucun autre crime que celui d'avoir voulu reprendre par la force ce qu'un audacieux coquin lui avait enlevé avec violence et en plein soleil, *Pierre* s'était entendu condamner,—faute de déposer un cautionnement qui répondit de sa présence en cour, au prochain terme,—à être enfermé, pendant longtemps peut-être, dans une prison, avec les plus vils criminels ; tandis que le misérable qui l'avait dépoillé pourrait continuer à exercer son industrie en plein jour, grâce à l'intercession officieuse de deux malfaiteurs de son espèce qui répondaient de lui. C'était donc pour que la justice eût son cours et que la loi fût accomplie, que

Pierre se trouvait emprisonné ; lui honnête et candide étranger, débarqué de la veille, lui pauvre et innocente dupe d'une folle imagination, à qui la liberté devait être d'autant plus nécessaire, plus précieuse qu'il ne possédait guère plus rien autre chose au monde ! Qu'il était loin de se douter, ce pauvre *Pierre*, que de pareilles monstruosités se commettent, tous les jours, chez ce peuple si libre, si éclairé, si humain, qui étourdit le monde de ses clameurs sympathiques pour tous les opprimés et fait creyer à la peine ou mourir sous le fouet des millions de créatures humaines !

Plusieurs semaines s'étaient déjà écoulées depuis l'incarcération du pauvre *Pierre*, et le malheureux jeune homme, en proie à un sombre désespoir, dépérissait lentement, lorsqu'un des gardiens de la prison vint lui ordonner, un matin, de le suivre chez le Directeur. Vous êtes libre, M. Souci, lui dit le fonctionnaire ; la personne que vous accusiez de vous avoir dérobé un portefeuille a été tuée, il y a quelques jours dans une bagarre nocturne. Je regrette dans votre intérêt et surtout en votre qualité d'étranger nouvellement arrivé en cette ville, que vous perdiez ainsi toute chance de recouvrer ces valeurs ; mais je me permettrai de vous donner un conseil, c'est d'être plus prudent à l'avenir, car il y a malheureusement par ici plus de fripons que d'honnêtes gens. Voici votre montre, votre bague, un couteau, et une somme de deux dollars et six cents qui avaient été déposés à votre entrée dans l'établissement. Auriez-vous quelqu'autre chose à réclamer ? *Pierre*, pour toute réponse, se confondit en salutations et sortit du bureau à reculons.

Une fois hors de prison, *Pierre* se trouva dans la rue, sans but certain, sans amis, presque sans le sou. Il se mit à marcher au hasard, ne sachant où il allait, guidé par le caprice des rues et de sa bonne étoile. Il y avait déjà plus d'une heure qu'il errait ainsi à l'aventure, respirant l'air pur à pleins poumons, lorsqu'en longeant les quais, il aperçut de l'autre côté de la rue, une enseigne qui le fit arrêter et concentra toute son attention : on lisait au-dessus de la porte d'une maison en bois de modeste apparence ce que *Pierre* regardait, du haut en bas et du bas en haut, avec autant d'attention que si c'eût été un chef-d'œuvre d'architecture :

*Au rendez-vous des Canadiens,
JOHN DURAND, Boarding House,
Repas à toute heure.*

[A continuer.]

Collège de St.-Hyacinthe.

Le Collège de St.-Hyacinthe vient d'offrir son hommage au Souverain Pontife. Les élèves de cette Institution avaient été émus d'indignation par les injures vomies contre la Papauté dans l'adresse de Garibaldi à l'Université de Pavie. Se souvenant de la promesse de dévouement au Siège Apostolique,

faite à la bénédiction de la maison qu'ils habitent, en présence du Nonce de Sa Sainteté, Mgr. Bédini, ils ont voulu, par un acte solennel, prouver la vivacité de leur foi à l'autorité du Vicaire du Christ et de leur affection envers la personne de l'auguste Pie IX. Aux paroles impies qui provoquaient la jeunesse italienne au mépris du pouvoir pontifical et à la révolte contre ses droits, ils ont voulu opposer de la part de la jeunesse Canadienne un acte de vénération et de fidélité au Chef de l'Eglise.

Dans ce but ils se sont réunis dans la chapelle du Collège, jeudi le 18 de ce mois.

Un tableau représentant le Christ, disant à St.-Pierre : *Pais mes agneaux, pasce oves meas*, avait été placé au-dessus de l'autel. On a chanté d'abord le beau cantique sur le triomphe de l'Eglise :

Pourquoi ces vains complots, ô princes de la terre, etc.

En suite, un élève a prononcé, au nom de toute l'Institution, un acte de réparation pour les outrages faits au St.-Siège Apostolique, et de protestation de soumission et de dévouement au successeur de St.-Pierre.

Mgr. l'Evêque de St.-Hyacinthe, qui présidait à la cérémonie, a accepté cet acte au nom du Souverain Pontife ; et par des paroles pleines d'émotion, il a félicité les élèves de la démonstration qu'ils venaient de faire, des pieux sentiments qui les animaient ; il leur a donné l'espérance qu'elle serait très-agréable au Saint Père et leur attirerait à eux-mêmes les grâces du Seigneur, toujours prêt à récompenser l'honneur rendu au pouvoir qui émane de lui. Puis il a appelé sur eux ces faveurs du ciel en leur donnant sa bénédiction, comme une anticipation de celle du Chef de l'Eglise. On a chanté, ensuite, le salut du St.-Sacrament avec les prières pour la paix.

L'acte de réparation a été signé par tous les élèves. Les Directeurs et Professeurs du Collège ont fait une adresse au Souverain Pontife pour le prier d'agréer cet acte ; et le tout a été envoyé à Mgr. Bédini, secrétaire de la Propagande, avec une lettre où il lui est demandé de vouloir présenter lui-même ces pièces à Sa Sainteté.

Voici l'acte de réparation et l'adresse au Pape :

ACTE DE RÉPARATION

*Pour les outrages faits au Siège Apostolique par les
Elèves du Collège de St.-Hyacinthe.*

O Christ, " fils du Dieu vivant, " qui avez dit au premier de vos Apôtres : " Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise et les portes de l'Enfer ne prévaudront point contre elle, " nous venons déplorer devant vous les outrages que reçoit le Successeur de Pierre, notre Père bien-aimé, votre Vicaire sur la terre. Nous sommes touchés des amertumes dont son cœur est abreuvé à l'aspect de l'ingratitude d'un grand nombre de ses enfants, des profanations et des blasphèmes auxquels se livre l'impiété dans ses Etats et de la violence dont on menace son autorité et peut-être sa personne sacrée.

Nous l'avons entendu s'écrier : " Mon âme est triste, " et nous voulons nous tenir auprès de lui par l'affection compatissante de nos cœurs et veiller avec lui par la prière.

Mais, ô Jésus notre Rédempteur, la couronne d'épines que nous voyons sur la tête de notre Pontife, ah ! nous la reconnaissons, c'est celle que vous avez reçue au prétoire de Pilate.

Les injures proférées contre votre Vicaire retombent sur votre face sainte, car vous avez dit : " Qui vous méprise, me méprise. " C'est à cause de votre nom que l'Enfer suscite cette haine contre votre Eglise et son Chef.

Nous venons donc nous prosterner dans votre temple et vous faire, du plus profond de notre cœur, amende honorable pour tous les crimes commis contre vous, " le Pasteur et l'Evêque de nos âmes, " dans la personne de votre Représentant.

En réparation de l'impiété qui refuse de reconnaître votre autorité dans celle du Souverain Pontife des Chrétiens, nous, agenouillés devant cet autel et devant cette image du Bienheureux Pierre, nous déclarons solennellement, que nous croyons que le Chef de l'Eglise tient son pouvoir de vous qui avez dit à l'Apôtre, dont il continue le ministère : " Pais mes agneaux, pais mes brebis. "

Nous promettons de toujours conformer notre foi aux enseignements, que, du haut de son Siège Apostolique, donne Celui qui a reçu de vous le droit " de confirmer ses frères. "

Nous protestons de notre soumission à cette puissance que vous avez chargée de lier et de délier et dont au Ciel vous approuvez et sanctionnez tous les décrets.

Toujours nous nous laisserons conduire sur cette mer orageuse de la vie, par ce pilote, à qui vous avez confié la barque, hors de laquelle il n'y a que le naufrage à attendre.

De plus nous aimons à reconnaître que le Chef de cette Eglise, avec laquelle vous avez promis d'être " jusqu'à la consommation des siècles, " ne peut manquer de trouver, dans votre constante assistance, la sagesse qui lui permette de déterminer les limites entre lesquelles doit s'exercer le pouvoir temporel nécessaire à l'indépendance du Pontife Suprême de la Chrétienté. Et nous prenons la résolution de nous servir de la science donnée à notre jeunesse dans cette Institution, que la Religion nous a ouverte, pour défendre en autant que les circonstances nous le permettront, l'autorité du Siège Apostolique contre toutes les attaques dirigées contre ses droits.

Ah ! si jamais, enfants ingrats et indociles, oubliant tout ce que nous devons à l'Eglise, nous venions, à la voix d'hommes pervers, à nous élever, nous aussi, contre Celui que vous avez établi pour la gouverner, que notre main se refuse à tout acte, notre langue à toute parole qui pourrait être une atteinte au respect et à l'obéissance qui lui sont dus. Mais loin de là,

nous l'espérons de votre grâce et de cette protestation même, nous honorerons toujours et par nos œuvres et par nos paroles, celui qu'avec tous les fidèles nous appelons " Notre Saint Père, " afin que, selon votre promesse, sa bénédiction tombe sur nous et nous fasse sentir ses effets jusqu'au dernier moment : " *In opere et sermone honora patrem tuum, ut superveniat tibi benedictio ab eo, et benedictio illius in novissimo maneat.* "

ADRESSE AU PAPE.

Très-Saint-Père,

Après l'hommage de dévouement qu'ont rendu à Votre Sainteté les Evêques du Canada au nom de tout leur clergé, nous n'aurions pas osé lui adresser une expression spéciale de nos sentiments. Nos Pères avaient parlé pour nous ; mais aujourd'hui nous avons à parler au nom de nos enfants.

Il y a six ans, un Nonce de Votre Sainteté, le révérendissime Archevêque de Thèbes, visitant notre pays, a bien voulu bénir l'Edifice que nous habitons aujourd'hui, et dans cette circonstance solennelle, en présence de cinq Evêques, d'un clergé très nombreux et d'une foule immense de laïques, nous avons fait cette protestation de soumission à Votre autorité :

" Nous reconnaissons le Christ, dont Pierre est le Vicaire, " dans la personne du glorieux et Saint Pontife qui gouverne " aujourd'hui l'Eglise. Nous nous prosternons devant Notre St. " Père Pie IX, nous le vénérons comme l'organe du Verbe Divin ; la parole qu'il nous adresse comme Chef de l'Eglise, " nous y adhérons comme à celle du Christ lui-même ; et à sa " personne élevée à une si haute dignité et sanctifiée encore " par ces vertus, nous offrons l'expression de l'amour filial du " plus vif et du plus entier dévouement. Oui, nous " croyons que l'Evêque de Rome est le Chef de l'Eglise, le " Successeur de St. Pierre, dans la plénitude de tous ses pouvoirs. "

" Et nous prenons l'engagement de faire de cette croyance " l'objet constant de l'enseignement de cette Institution ; nous " voulons que l'instruction qui y sera donnée soit imprégnée " des doctrines qui émanent de Rome, la mère et la maîtresse " de toutes les Eglises. "

Fidèles à cette promesse, nous nous sommes fait un devoir d'intéresser nos élèves, d'une manière toute spéciale, à tout ce qui tient au Siège Apostolique et au Vénérable Pontife qui l'occupe. Nous leur avons fait connaître les anxietés de Votre cœur, et les atteintes portées à Votre double autorité de Pontife et de Roi.

Ils ont gémi avec nous des angoisses de notre Père commun et joint leurs prières aux nôtres pour obtenir du Ciel des jours plus sereins pour l'Eglise et son auguste Chef.

Mais l'abominable adresse du chef des hordes impies, qui désolent une partie des Etats de Votre Sainteté, à la jeunesse de l'Université de Pavie, a soulevé leurs cœurs d'indignation, et ils ont voulu que la jeunesse d'un collège chrétien réponde par une démonstration solennelle de dévouement à la chaire de Pierre, à cet outrage fait à la Papauté.

Dans ce but, ils ont prononcé devant les Autels du Seigneur et l'image du Bienheureux Apôtre

Pierre, un acte de réparation pour les injures adressées à Votre dignité et à Votre personne, et de protestation d'attachement inviolable à votre légitime autorité. Cet acte reçu en Votre nom, Très-Saint-Père, par notre cher et vénéré Pontife, le Révérendissime Evêque de St.-Hyacinthe, nos Elèves l'ont signé de leurs noms, et ils nous ont prié de la présenter à Votre Sainteté. Nous le faisons avec un joyeux empressement dans l'espérance que l'expression de ces sentiments jettera quelques gouttes de consolation au milieu des torrents d'iniquité qui troublent Votre cœur.

Très-Saint-Père, nous croyons n'avoir pas besoin de Vous offrir notre hommage spécial, car nous nous flattons que Votre Sainteté reconnaîtra le cœur des Maîtres dans celui des Elèves.

Nous ajoutons seulement, que dans notre Institution, nous élevons souvent nos supplications vers ce Crucifix qui fait toute Votre espérance, et que nous prions le Christ qui Vous a établi *pour régir l'Eglise qu'il a acquise par son sang*, de Vous faire triompher par la vertu de ce sang du dragon de la révolte qui attaque Votre double autorité, et de *pacifier tout sur la terre par l'efficacité de sa Croix*.

Et sans cesse, nous invoquons la Mère de Dieu, la Vierge des Vierges, pour qu'en retour de la gloire que Vous avez donnée à sa Conception Immaculée, elle rende, suivant vos espérances, l'Eglise victorieuse de toutes les difficultés et de toutes les erreurs, et la fasse jouir de toute paix et de toute liberté.

Maintenant, prosternés aux pieds de Votre Sainteté, nous la supplions de nous aider, par sa bénédiction, à obtenir du Ciel, que tous ceux qui recevront l'enseignement dans cette maison conservent à jamais l'attachement au Siège de Pierre, et, qu'agréant notre soumission et notre dévouement à son Successeur, le Prince des Apôtres, nous donne le secours de son intercession, et exerce en notre faveur le pouvoir qu'il a reçu d'ouvrir la porte du Royaume des Cieux.

L'apostolat de la Femme Chrétienne au XIXe siècle.

I.

La femme chrétienne, prise en général, a une grande mission à remplir dans ce siècle : il est des circonstances où son action seule peut s'exercer, et où il n'est donné qu'à son influence de pouvoir neutraliser les efforts du mal, ou faire naître et développer les semences pures et salutaires. Voilà pourquoi nous croyons qu'il ne sera pas inutile de rappeler ici aux femmes chrétiennes qui liront ce journal le saint et véritable apostolat que Dieu et la société leur confient d'une manière toute particulière à l'époque où nous vivons.

Qu'est-ce, d'abord, que l'apostolat ? Considéré d'une manière stricte, l'apostolat est la fonction spéciale commise par Dieu à certaines créatures, revêtues d'un caractère sacré, d'enseigner aux hommes sa doc-

trine et ses volontés. Sous ce rapport l'apostolat est l'apanage exclusif du sacerdoce catholique ; il constitue un droit particulier du prêtre de Jésus-Christ : c'est sa mission, sa première et sa plus glorieuse prérogative.

Mais, en dehors de cette délégation divine, spéciale et exclusive, il est un autre apostolat que l'on peut appeler, pour le distinguer du précédent, naturel et général. Cet apostolat, qui est très réel, bien qu'il s'exerce dans des conditions et avec des caractères essentiellement différents du premier, consiste dans la mission d'enseignement, de prosélytisme que peut remplir, sous des formes variées, tout être moral.

Pour remplir cette mission, il n'est besoin d'aucun titre préalable, d'aucune légation singulière. Par le fait même de cette faculté, dont nous sommes tous doués, de transmettre nos idées, d'exprimer nos sentiments, de communiquer nos impressions au moyen de la parole et des œuvres, nous portons tous, en nous-mêmes, la faculté d'exercer sur nos semblables une certaine influence. Nous possédons tous, à un degré ou à un autre, le don d'amener ceux qui nous entourent à partager notre croyance et notre manière d'agir.

La femme est revêtue comme l'homme de cette puissance mystérieuse. Elle trouve comme lui, dans l'essence même de sa nature, la faculté de réagir sur les créatures morales qui l'environnent, soit par le langage, soit par les actes. On peut même dire, sans s'écarter de la vérité, qu'elle possède les divers éléments de l'apostolat dont il s'agit, à un degré souvent supérieur à l'homme ; car il semble, à l'examiner seulement dans sa nature propre, et en laissant de côté la consécration réitérée que l'histoire donne à cette vérité, il semble, dis-je, que pour le fond de son caractère plus souple, de son imagination plus vive, de sa volonté plus tenace, Dieu l'ait douée d'une puissance de prosélytisme plus universelle et plus féconde.

Pourquoi, hélas ! cette puissance ne s'est-elle pas toujours proposé pour terme dernier l'extension de la vérité et l'accroissement de l'amour du bien dans les âmes ? Malheureusement, il y a un double prosélytisme, comme il y a un double ordre de chose à enseigner, un double ordre de sentiments à inspirer. On peut faire de la propagande pour l'erreur et pour le mal, comme on en peut faire pour la vérité et le bien. Et cette dernière propagande n'est pas celle qu'a choisie la fille d'Eve *non chrétienne*. Mais détournons bien vite nos regards du spectacle navrant qu'offre la mission désastreuse remplie par la femme *en-dehors de l'Evangile*, pour contempler un spectacle tout autre, celui de la Femme Chrétienne enseignant, depuis dix-huit cents ans, à ses sœurs de ce siècle, comment elles doivent exercer au milieu des peuples l'apostolat du bien et de la vérité.

II.

APOSTOLAT DE LA VÉRITÉ.—C'est un fait consacré par le souvenir et la reconnaissance des nations que

la Femme Chrétienne s'est faite de tout temps, tantôt d'une manière directe, tantôt d'une manière indirecte, la propagatrice zélée des véritables doctrines. A commencer par ces vertueuses Romaines qui, dressant des autels dans leurs palais, amenèrent peu à peu aux pieds du seul vrai Dieu leurs fils et leurs époux, les esclaves et les proconsuls, jusqu'à ces femmes d'Asie et d'Afrique, dont la tendresse merveilleuse et les maternelles sollicitudes donnent à Jésus-Christ ses plus belles conquêtes ; à partir de la jeune esclave dont la conduite céleste et l'héroïque charité convertirent les Ibériens, jusqu'à Clotilde de France conduisant Clovis et ses valeureuses phalanges aux pieds du saint pontife de Reims, pour recevoir le baptême ; à remonter aux origines apostoliques pour redescendre de là jusqu'aux temps dernièrement écoulés, l'histoire nous montre, à toutes les époques, la femme régénérée infiltrant dans les veines des peuples les divins enseignements de l'Évangile de Dieu et son culte, sur l'homme et ses destinées.

Aujourd'hui encore, dix-huit cent soixante ans après la venue du Sauveur, jetez un coup d'œil sur ce vaste réseau catholique qui embrasse les trois continents. Considérez par la pensée toutes ces missions qui s'étendent de jour en jour sur les rives barbares et dans les pays à demi-civilisés où règnent encore quelques restes d'idolâtrie. C'est là assurément une scène majestueuse et profondément émouvante. La vue de cette multitude d'hommes, quittant leur famille et leur patrie, pour aller porter la lumière de l'Évangile aux peuplades lointaines, étonne l'intelligence et attendrit le cœur. Mais ne vous arrêtez pas là. Remarquez maintenant le foyer mystérieux d'où partent tous ces prédicateurs de l'Évangile. Remarquez le lieu béni où, dans leur détresse, ils tournent avec confiance et avec amour leurs regards, assurés qu'ils sont de trouver là consolation et appui. Ce lieu, ce foyer d'où s'échappent tant de rayons divins et où viennent converger tant d'aspirations et tant d'espérances, c'est là maison, c'est le cœur, c'est l'amour pour Jésus-Christ d'une *simple femme*.

Au commencement du siècle, dans une humble demeure, sur le revers d'une haute colline dont le pied est baigné par la Saône, vivait tranquille et heureuse une jeune servante du Sauveur. Elle n'était ni riche ni heureuse selon les hommes, mais elle était chrétienne ; elle savait tout ce que son sexe doit au Verbe incarné, et elle désirait ardemment lui prouver toute sa reconnaissance. Or, dans ce temps-là, les missions lointaines languissaient. Il fallait bien de l'argent pour transporter les ministres de l'Évangile au-delà des mers ; et au-delà des mers encore, de grandes sommes étaient nécessaires pour élever des oratoires, construire des temples, pourvoir aux besoins nombreux des pauvres néophytes. Et cet argent, et ces grandes sommes, par suite du malheur des temps, nul ne pouvait les fournir avec ses seules ressources. L'humble femme vit tout cela, et comprenant aussitôt

la nécessité de former un fonds commun, une sorte de trésor public où les envoyés du Verbe pussent trouver de quoi fournir à leurs frais de départ, et plus tard de quoi subvenir aux nécessités de leur laborieuse mission, elle se mit sans tarder à l'œuvre. Elle fit part de son dessein à des amies chrétiennes ; elle insinua son désir à d'autres disciples fervents du Sauveur sur qui sa vertu lui donnait un ascendant accepté ; sous sa direction, ces âmes généreuses, s'estimant trop heureuses de pouvoir contribuer en quelque chose à établir le règne de la vérité dans des âmes assises jusque-là, à l'ombre de la mort, firent si bien, qu'en quelques années seulement, le grain de senevé, devenu un grand arbre, étendit ses rameaux sur toute la terre. L'Œuvre de la Propagation de la Foi était un fait accompli. Nos ports, chaque année, saluaient le départ de nombreux envoyés du Père de famille. Les aumônes, recueillies, sou à sou, par la sainte femme, enflaient la voile des navires ; et les anges, penchés vers le monde, préparaient pour la fidèle servante du Sauveur, la couronne réservée à l'apostolat ; car elle enseignait véritablement par la bouche de ceux que ses aumônes guidaient dans les régions étrangères ; elle prêchait réellement Jésus-Christ par leurs lèvres ; elle mettait même d'autres femmes chrétiennes en état d'aller, elles aussi, sous leurs robes de bure, porter directement avec le prêtre la parole du salut aux contrées évangéliques par le concours de leur zèle et leur charité dévouée ; elle comprenait, dans toute la force du terme, aux yeux de Dieu et des hommes, le titre glorieux d'apôtre de la lumière et de la vérité.

Voilà ce qu'ont fait les sœurs aînées des femmes de ce siècle, et les exemples admirables que celles-ci sont appelées à imiter en mille manières différentes, suivant la position où elles se trouvent. Dieu ne demande pas de chacune le même dévouement ; il est des œuvres grandes et surhumaines pour lesquelles ce Maître adorable se réserve de faire entendre sa voix d'une manière particulière, et heureuses sont celles aux oreilles de qui cette voix vient raisonner un jour ! Mais ce qui est à la portée de chaque femme chrétienne, ce qui constitue, pour toutes sans exception, une obligation imprescriptible, c'est l'apostolat de la vérité au milieu des diverses classes de la société où leur existence est appelée à s'écouler.

Vous avez, dirons-nous aux épouses, aux jeunes vierges et aux mères de nos jours, vous avez des relations de convenance, des rapports d'amitié, des devoirs de bienfaisance à accomplir. Eh bien ! dans chacune de ces relations, dans chacun de ces rapports, dans l'accomplissement de tous ces divers devoirs, vous devez être des propagandistes zélées pour étendre ou pour confirmer le règne de la vérité.

Vous serez des apôtres de la vérité au sein de vos familles, si, chaque semaine, chaque jour, vos paroles et toute votre conduite sont l'expression réelle des engagements de Jésus-Christ ; si, ne connaissant pas la sainte doctrine, ou ne la connaissant que d'une ma-

nière très imparfaite, ou ne la considérant qu'avec des yeux prévenus qui en altèrent pour l'esprit et pour le cœur la notion véritable, vos époux, vos frères et vos fils la voient reluire dans votre vie, ou vous l'entendent exposer à l'occasion dans toute sa simplicité ; si vous veillez à en inspirer l'amour à vos jeunes enfants, à vos serviteurs, et à leur donner sur les différents points des matières religieuses, des notions précises et exactes.

Vous serez des apôtres de la vérité dans vos relations d'amitié et de convenance, lorsque, rencontrant une femme, bonne au fond, mais entraînée par ce tourbillon des joies humaines qui donne le vertige à tant de nobles natures, vous lui ferez entendre à propos une parole de sagesse sur la frivolité des plaisirs mondains ; lorsque une autre ayant placé toutes ses affections dans les choses de la terre, et venant à être blessée par un coup imprévu et d'autant plus sensible qu'il part de la main même dont elle devait moins se défier, vous saisissez cette occasion de lui faire apprécier la différence qu'il y a entre les sentiments si variables des créatures et l'affection si puissante du Créateur ; lorsque vous ferez sentir à tous, par vos manières à la fois dignes et aimables, simples et douces, que la religion se concilie parfaitement avec les exigences légitimes de la société, qu'elle approuve et sanctionne toutes les distractions bonnes et bienséantes, qu'elle consacre toute société, toute joyeuseté, comme disait le grand évêque de Genève, qui ne blesse en rien les droits de la charité fraternelle ; lorsque l'occasion se présentant, vous glisserez dans une visite, dans une soirée, à propos d'une mort subite, d'une première communion, d'une infortune accablante, inopinée, quelques-unes de ces paroles naturellement chrétiennes qui provoquent dans l'âme des réflexions sérieuses sur l'instabilité des choses terrestres, sur le bonheur des années de première innocence, sur l'état affreux où doit se trouver l'âme jetée sans préparation aux pieds du souverain Juge.

Vous serez enfin des apôtres de la vérité dans l'accomplissement de vos devoirs de bienfaisance, si vous contribuez au maintien et au développement des pieux asiles où les enfants des pauvres reçoivent l'instruction chrétienne ; si dans une visite aux malheureux, vous cherchez à leur rappeler ces enseignements vivifiants de l'Évangile que la misère et les inspirations du désespoir leur ont fait peut-être oublier ; si vous leur apprenez à se souvenir des souffrances de leur divin Maître au milieu de leurs propres douleurs ; si vous leur enseignez à regarder le ciel comme une compensation certainement magnifique, réservée à leurs privations d'ici-bas ; si vous savez, en un mot, leur faire comprendre qu'il y a une Providence qui dispose toutes choses dans le présent et dans l'avenir, qui veille sur eux comme sur vous, et qui, vous envoyant aujourd'hui comme ses représentants et ses organes visibles, ne les abandonnera sûrement pas, s'ils sont fidèles à sa sainte loi.

C'est ainsi, femmes du XIX^e siècle, que vous marcherez sur les pas de vos glorieuses aïeules, et que vous mériterez d'être appelées à votre tour des apôtres de la vérité de l'Évangile, comme vous mériterez par votre conduite modeste et charitable, d'être appelées, à leur exemple, les apôtres de la vertu et du bien.

(A continuer.)

L'ABBÉ BONNE-FOY.

Inconséquences du Protestantisme.

Un orphelin catholique se vit envoyé à une école protestante. Le maître, pour connaître le degré d'instruction de l'enfant, lui dit de réciter ses prières. Celui-ci récita donc couramment le *Pater* et il allait commencer l'*Ave Maria*, lorsque le maître, l'interrompant, lui dit : " Ne parlons pas de cela ; nous n'avons rien à démêler ici avec la *Vierge Marie* ! "

L'enfant passa au *Credo* et lorsqu'il arriva à ces mots, " *et il fut conçu du Saint-Esprit*, " il regarda le maître : " Monsieur, s'il vous plaît, dit-il d'un air narquois, la voilà encore, qu'en ferai-je, faut-il continuer, et dire : *est né de la Vierge Marie*. "

Nous ne savons ce que le maître lui en fit faire ; mais ceci prouve une fois de plus l'*inconséquence du protestantisme*. Ce maître sans doute n'a pas pu se tirer mieux d'affaire que les évêques protestants qui, en donnant la bénédiction nuptiale, disent gravement aux époux ces paroles *catholiques* : " *Que l'homme ne désunisse pas ce que Dieu a uni*, " et qui le lendemain rediront ces *mêmes paroles* aux *mêmes époux* qui auront changé, l'un de *femme* et l'autre de *mari*.

La jeune princesse Marie Leckzinska, alors âgée de onze ans, pendant son séjour en Suède parmi les *luthériens*, leur offrit dans sa conduite la plus belle apologie de la foi *catholique* qu'ils ont abandonnée. En plusieurs occasions, les ministres et les docteurs même de l'hérésie ne purent s'empêcher d'admirer et de louer sa piété. Dans un voyage de dévotion qu'elle faisait un jour pour visiter les *reliques* de sainte Brigitte, princesse de Suède, elle pria un évêque luthérien de vouloir bien l'accompagner chez le particulier possesseur des ossements de la sainte, et luthérien lui-même. Arrivée sur les lieux, elle expose au propriétaire le sujet de son voyage. Celui-ci lui ouvre un tiroir où étaient renfermées les *reliques* qu'elle désirait voir, en lui avouant qu'il était surpris qu'elle se fût donné la peine de venir de si loin pour voir une tête de mort.

" Eh bien, reprend la princesse, faites-moi donc le plaisir de me donner cette tête qui vous est inutile, ou si vous aimez mieux, vendez-la-moi. "

Comme ce luthérien se défendait de lui accorder sa demande.

" Engagez donc ce monsieur, je vous prie, dit-elle à l'évêque, de m'accommoder de sa tête de mort. "

— Je m'en garderai bien, répond celui-ci ; il ne faut pas que cette tête sorte du royaume.

— Mais c'est la tête d'une catholique.

— N'importe, c'était une excellente femme.

—Vous avez raison, monsieur, et tant que la tête de cette excellente femme restera en Suède, on s'y souviendra, que de son temps, ce royaume était catholique.

L'évêque, frappé de cette réflexion de la part d'un enfant de onze ans, jugea qu'elle méritait une récompense ; et, détachant lui-même un des ossements de la Sainte, il en fit présent à la princesse, qui le conserva précieusement toute sa vie.

Les Protestants jugés par l'Encyclopédie. (1).

Je finis cet article (*c'est un incrédule qui parle*) par une réflexion dont la vérité se fera sentir à tout homme intelligent.

La religion catholique, apostolique et romaine est la seule bonne, la seule sûre, et la seule vraie. Mais cette religion exige en même temps de ceux qui l'embrassent la soumission la plus entière de la raison. Lorsqu'il se trouve dans cette communion un homme d'un esprit inquiet, remuant et difficile à contenter, il commence d'abord par s'établir juge de la vérité des dogmes qu'on lui propose à croire, et ne trouvant pas dans cet objet de la foi un degré d'évidence que sa nature ne comporte pas, il se fait protestant.

S'apercevant bientôt de l'incohérence des principes qui caractérise le protestantisme, il cherche dans le socinianisme une solution à ses doutes et à ses difficultés, et il devient socinien.

Du socinianisme au déisme, il n'y a qu'une nuance très imperceptible et un pas à faire ; il le fait. Mais comme le déisme n'est lui-même qu'une religion inconséquente, il se précipite insensiblement dans le pyrrhonisme, état violent et aussi humiliant pour l'amour-propre qu'incompatible avec l'esprit humain. Enfin, il finit par tomber dans l'athéisme, état vraiment cruel et qui assure à l'homme une malheureuse tranquillité, à laquelle on ne peut guère espérer de le voir renoncer. (*Diction. encyclopédique, art. Unitaires, t. XVII, Edit. Neuch., 1765.*)

Les ministres ne savent plus ce qu'ils croient, ni ce qu'ils disent.... On leur demande quels mystères ils admettent ; ils n'osent répondre.... Leur intérêt temporel est la seule chose qui décide de leur foi.... On ne sait ce qu'ils croient ni ce qu'ils ne croient pas. On ne sait pas même ce qu'ils ont semblant de croire. Leur seule manière d'établir leur foi est d'attaquer celle des autres (2) ! (*J.-J. Rousseau, lettres de la Montagne.*)

On peut appliquer à la matière présente cette épigramme de Régnier :

Déjà nous avons vu le Danube inconstant,
Qui, tantôt catholique et tantôt protestant,
.....finit.... par n'être pas même chrétien.

(1) L'Encyclopédie du XVIIIe siècle est le vaste arsenal de l'incrédulité, ou tour de Babel élevée contre le ciel.

(2) On peut dire de la religion protestante ce qu'on a dit de la vipère :

Elle est morte : ses petits l'ont tuée.

Un théologien protestant de Bâle, Wettstein, avait écrit sur sa bible :

*Hic liber in quo quarit sua dogmata quisque,
Invenit pariter dogmata quisque sua.*

Voici le livre où chacun cherche et où chacun trouve aussi sa propre doctrine.

Le Théâtre condamné par les Auteurs Dramatiques.

(Voir No. 4, Page 60.)

BOILEAU-DESPRÉAUX, dont la conduite et les mœurs manifestèrent toujours son attachement aux principes du Christianisme, se sentait vivement animé contre un genre de poésie où la religion lui paraissait particulièrement offensée : "Eh quoi ! disait-il, des maximes qui feraient horreur dans le langage ordinaire, se produisent impunément, dès qu'elles sont mises en vers ! Elles montent sur le théâtre en faveur de la musique, et y parlent plus haut que nos lois ! C'est peu d'y étaler ces exemples, qui instruisent à pécher, et qui sont détestés des païens mêmes ; on en fait aujourd'hui les conseils et même des préceptes ; et, loin de songer à rendre utiles les divertissements publics, on affecte de les rendre criminels."

LE FRANC, auteur dramatique, s'exprime ainsi dans sa lettre à Louis Racine : "On s'efforce de réduire en problème théologique cette question : si c'est un péché d'aller à la Comédie. On ne manque pas d'appuyer la négative de toutes les distinctions possibles, et de toutes les conditions capables de rassurer. On exige qu'il n'y ait rien de déshonnête ni de criminel dans la pièce ; que celui qui va au spectacle, n'y apporte point de penchant au vice, ni une âme facile à émouvoir ; qu'il y soit le maître de son cœur, de ses pensées, de ses regards ; que rien de ce qu'il entend, que rien de ce qu'il voit, ne soit pour lui une occasion de chute ni de tentation. Cette théorie est certainement admirable. Qui me répondra de la pratique ? sera-ce notre Casuiste ? Qu'il aille plutôt à la Comédie : au retour, je m'en rapporte à lui."

LA MOTHE, dans le temps où il travaillait encore pour le théâtre, fait cet aveu public, dans son discours sur la Tragédie. "Nous ne nous proposons pas d'éclairer l'esprit sur le vice et la vertu, en les peignant de leurs vraies couleurs. Nous ne songeons qu'à émouvoir les passions par le mélange de l'un et de l'autre ; et les hommages que nous rendons quelquefois à la raison, ne détruisent pas l'effet des passions que nous avons flattées. Nous instruisons un moment, mais nous avons longtemps séduit ; et, quelque forte que soit la leçon de Morale qui termine la pièce, le remède est trop faible et vient trop tard."

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Prix de l'abonnement pour tout le Canada : \$2 par an ; \$1 pour six mois ; en dehors du Canada \$2 50c par an.

L'abonnement est pour un an ou pour six mois et date du 1er Janvier et du 1er de Juillet. Tout ce qui regarde la Rédaction et l'Administration doit être adressé franco à MM. les Éditeurs de l'ECHO du Cabinet de Lecture Paroissial, Boîte 85, Bureau de Poste, Montréal.

On s'abonne également chez MM. Plinguet et Cie., Imprimeurs.

Imprimé par Plinguet & Cie., 26, rue St. Gabriel.